



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023

N° 3/37

Objet : Attribution du marché 2023-031_AOO d'entretien des espaces verts, interventions ponctuelles et ramassage des feuilles sur certains secteurs de la commune d'Arnouville

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire.

Présents :

Pascal DOLL, Maire.

Joël DELCAMBRE, Claude FERNANDEZ-VELIZ, Mathieu DOMAN, Nektar BALIAN, Isabelle GOURDON, Tony FIDAN, Yveline MASSON, Jérôme BERTIN, Adjointes au Maire.

Sarah MOINE, Conseillère départementale.

Romuald SERVA, Sophie LEBON, Conseillers municipaux délégués.

Claudine OCCHIPINTI, Annie COHADIER, Marie-Christine EVEN, Alain DURAND, Isabelle CARON, Romain CARTIER, Nathalie BALIKDJIAN, Christophe MARTIN, Anthony VASCONCELOS, Rose-Marie ABOUSEFIAN, Christophe PIEGZA, Beyhan CANI, Marie-Christine JALLADAUD, Laurent COKGUL, Rita AYDIN, Conseillers municipaux.

Absents excusés avec pouvoir :

Christophe ALTOUNIAN	a donné pouvoir à	Nektar BALIAN
Adrien DA COSTA	a donné pouvoir à	Anthony VASCONCELOS
Sylvie GUINEMER	a donné pouvoir à	Sarah MOINE
Stéphane POUVESLE	a donné pouvoir à	Joël DELCAMBRE
Isabelle BOURSIER	a donné pouvoir à	Marie-Christine JALLADAUD

Absent : Saïd TOUFIQ

Secrétaire de séance : Claudine OCCHIPINTI

Oùï le rapport de Madame Yveline MASSON, Adjointe au maire, déléguée aux finances et aux marchés publics,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2124-1, L.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5,

Vu le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres du mercredi 13 septembre 2023,

Considérant la nécessité de renouveler le marché des prestations d'entretien des espaces verts, des travaux d'interventions ponctuelles, ainsi que le ramassage des feuilles sur certains secteurs de la commune d'Arnouville,

Considérant qu'une consultation d'appel d'offres a été lancée le 7 juillet 2023 en vue de répondre à cette nécessité,

Considérant que la durée du marché est de quatre années maximum, une faculté de résiliation annuelle existant pour chacune des parties, avec un minimum et un maximum fixé en valeur sur 12 mois de la manière suivante :

- Montant minimum annuel : 0,00 € HT (zéro euro H.T)
- Montant maximum annuel : 150 000,00 € HT (cent cinquante mille euros H.T).

Considérant que suite à la réunion de la Commission d'appel d'offres du 13 septembre 2023, le marché d'Arnouville 2023-031_AOO_Entretien des espaces verts a été attribué à la société suivante : PINSON PAYSAGE (13 Avenue des Cures 95580 Andilly),

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À l'unanimité,

AUTORISE le représentant de Monsieur le Maire, Madame Yveline MASSON, Adjointe au maire déléguée aux finances et aux marchés publics, à signer ledit marché.

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la Commune.

Pour extrait certifié conforme.

Claudine OCCHIPINTI
Secrétaire de séance



Pascal DOLL
Maire



Délibération certifiée exécutoire
conformément aux dispositions des
articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code
Général des Collectivités Territoriales

MARCHES PUBLICS

**PROCES-VERBAL ET RAPPORT D'ANALYSE
DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES OUVERT**
A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

- Désignation du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

VILLE d'ARNOUVILLE

Représentée par son Maire, Monsieur Pascal DOLL
 15-17, rue Robert Schuman – CS 20101
 95400 ARNOUVILLE
 Téléphone : 01.30.11.16.16

B - Objet de la consultation

La consultation concerne un marché d'appel d'offres ouvert référencé :

2023-031_AOO

Entretien des espaces verts, interventions ponctuelles et ramassage des feuilles sur certains secteurs de la commune d'Arnouville

Nomenclature CPV : 77310000-6 - Réalisation et entretien d'espaces verts

La durée du marché est douze (12) mois à compter de la date de notification du marché, reconductible 3 fois par période d'une année.

Le présent accord-cadre à bons de commande pourra être reconduit 3 fois, les montants maximums de chaque période de reconduction seront identiques à ceux de la période initiale.

La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots car les prestations sont homogènes et ne peuvent donner lieu à un allotissement.

C - Procédure

La présente consultation est passée suivant une procédure d'appel d'offre ouvert en application des articles L. 2124-1, L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

D - Déroulement de la consultation

- Publicité

Support de communication	Références	Date d'envoi de l'avis	Parution le
PROFIL ACHETEUR	3985756	07/07/2023	09/07/2023
BOAMP	23-95899	07/07/2023	10/07/2023
JOUE	2023/S 132-422355	07/07/2023	12/07/2023
SITE DE LA VILLE	2023-031_AOO	07/07/2023	07/07/2023

■ Date et heure limites de réception des candidatures

Remise des candidatures et offres : **09/08/2023 - Heure limite : 12h00**

Accusé de réception en préfecture
095-219500196-20230928-DEL-3-37-2023-DE
Date de télétransmission : 28/09/2023
Date de réception préfecture : 28/09/2023

E - Composition de la Commission d'appel d'offres

Lors de sa réunion en date du 13 septembre 2023, la Commission d'Appel d'Offres était composée comme suit :

E1 - Membres à voix délibérative

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
M. Pascal DOLL	Président	T
Mme Yveline MASSON	Adjointe au Maire	T
Mme Isabelle BOURSIER	Conseillère municipale	T
M. Joël DELCAMBRE	Adjoint au Maire	S

E2 - Membres à voix consultative

Les représentants de la Trésorerie de Garges-lès-Gonesse et de la Direction Départementale de la Protection des Populations n'étaient pas présents à la Commission d'Appel d'Offres.

E3 - Membres de l'administration

Nom et prénom	Qualité
Mme Séverine VOITURIER	Directrice Générale Déléguée des Services, chargée des ressources et de la commande publique
M. Laurent LAMARTINIE	Directeur des services techniques
Mme Alizée LAVENTURE	Responsable service affaires juridiques et marchés publics
Mme Nathalie GONTRAN	Gestionnaire des Marchés Publics - Assurances

F - Fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres

■ **Le quorum est atteint** Oui Non

La Commission d'Appel d'Offres peut ne peut pas
valablement délibérer.

■ Secrétariat de la Commission d'Appel d'Offres

Mme Alizée LAVENTURE (Responsable service affaires juridiques et marchés publics)
Mme Nathalie GONTRAN (Gestionnaire des Marchés Publics - Assurances)

G - Déroulement de la Commission d'Appel d'Offres Ouvert

Le Président ou son représentant ouvre la séance et informe les membres de la Commission que le marché de services référencé **2023-031_AOO - Entretien des espaces verts, interventions ponctuelles et ramassage des feuilles sur certains secteurs de la commune d'Arnouville** a fait l'objet d'une analyse des candidatures et des offres, et que les membres de la Commission doivent se prononcer sur le choix du prestataire.

Le Président ou son représentant de la Commission présente l'analyse des candidatures et des offres de l'ensemble du ou des candidat(s) cités ci-après aux membres de la Commission Appel d'Offres

Accusé de réception en préfecture
 2023-09-28-16:08:33
 Date de télétransmission : 28/09/2023
 Date de dépôt en ligne : 28/09/2023

- Nombre de plis dématérialisés reçus
 - Nature des plis enregistrés : candidature et offres
 - Dans les délais : **Trois (3)**
 - Hors délais : **Zéro (0)**

- Liste des candidatures reçues :

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	<p>AGENCE : ID VERDE - AGENCE DE SAINT-OUEN-L'AUMONE 16 Avenue du Vert Galant – 95310 SAINT OUEN L'AUMÔNE Tél. : 01 30 27 48 70 agence.soa@idverde.com / be.soa@idverde.com SIRET : 339 609 661 01749</p> <p>SIEGE SOCIAL : 4 avenue André Malraux 92300 LEVALLOIS PERRET</p>
2	<p>PINSON PAYSAGE 13 Avenue des Cures 95580 ANDILLY Tél. : 01 34 16 61 01 be@pinson-paysage.com SIRET : 628 200 255 00022</p>
3	<p>VERT LIMOUSIN 184 Chaussée Jules César 95250 BEAUCHAMP Tél. : 01 34 18 71 30 marches@vert-limousin.fr SIRET : FR01308757269</p>

(*) Numéro d'ordre d'arrivée du pli.

(**) Préciser l'adresse du siège social du candidat individuel ou du mandataire si elle est différente de celle de l'établissement.

G1. Analyse des candidatures

CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES :

La sélection des candidatures sera effectuée dans les conditions prévues aux articles R. 2144-1 à R. 2144-7 du Code de la Commande Publique.

NE SONT PAS ADMISES :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles L. 2141-1 à L. 2141-6 (ou L. 2141-7), et R. 2143-3 du Code la commande publique et qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées au chapitre justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats sous réserve de l'article R. 2144-2 ;
- Seront éliminées les entreprises dont la candidature est irrecevable au regard des dispositions légales et réglementaires et dont les références et capacités professionnelles, techniques et financières paraissent insuffisantes au vu des pièces du dossier de candidature énumérées à l'article 5 du présent règlement de consultation.

ADMISSION DES CANDIDATURES

Accusé de réception en préfecture
095-219500196-20230928-DEL-3-37-2023-DE
Date de télétransmission : 28/09/2023
Date de réception préfecture : 28/09/2023

Après examen des candidatures, il est proposé, pour chacune des candidatures analysées, de prendre la décision suivante :

ENTREPRISES	Pièces administratives	Acte d'Engagement	Cahiers des charges	Dossier complet	Décision	Motif de l'élimination
ID VERDE	X	X	X	X	RETENUE	
PINSON PAYSAGE	X	X	X	X	RETENUE	
VERT LIMOUSIN	X	X	X	X	RETENUE	

G2 - Analyse des offres**CRITÈRES DE SÉLECTION DES OFFRES :**

Rappel des critères de sélection des offres et de leur pondération, tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue

Critères	Pondération
1- Prix	50 %
2- Valeur technique	50 %
<u>Sous critère 1 :</u> Les moyens (moyens humains et matériels) et méthodologie	30 %
<u>Sous critère 2 :</u> Protection de l'environnement, du développement durable, de collecte, tri et recyclage des déchets	20 %

MODALITES DE NOTATION**Méthode de notation****Critère prix et sous critères :**

La note maximale de 50 points pour le sous critère prix sera attribuée à la meilleure offre.

Les autres offres seront notées proportionnellement à cette meilleure note selon la formule suivante :

- $(Po/P) \times 50$ avec Po = meilleure offre
P = offre candidat

Autres critères

L'échelle de notation sera la suivante pour chacun des autres critères et sous-critères par rapport au nombre de points maximum.

Accusé de réception en préfecture
095-219500196-20230928-DEL-3-37-2023-DE
Date de télétransmission : 28/09/2023
Date de réception en préfecture : 28/09/2023

- Réponse excellente : 100 % des points
- Réponse satisfaisante : 80 % des points
- Réponse assez satisfaisante : 60 % des points
- Réponse moyenne : 40 % des points
- Réponse insuffisante : 20 % des points
- Insatisfaisant ou absence de réponse : 0 % des points

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

- Ci-joint : Rapport d'analyse et classement des offres

H - Avis de la Commission d'Appel d'Offres Ouvert

- Résultat des votes

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 4
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres décide d'attribuer le marché public à la société suivante :

PINSON PAYSAGE

13 Avenue des Cures 95580 Andilly

Prestations suivantes :

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande passé conformément à l'article R. 2162-2 et R. 2162-7 à R. 2162-12 du code de la commande publique, sans minimum avec un maximum annuel seul fixé en valeur sur douze (12) mois :

- Montant minimum annuel : 0,00 € HT / Montant maximum annuel : 150 000,00 € HT.

I - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice.

A Arnouville, le 13 septembre 2023

Le pouvoir adjudicateur

Pascal DOLL,
Maire



Annexes jointes au présent procès-verbal

- Registre des dépôts ;
- Rapport d'analyse des offres et classement des offres ;
- Liste d'émargement des membres ayant voix délibérative.

PUBLIÉ LE 28/09/2023

Accusé de réception en préfecture
095-219500196-20230928-DEL-3-37-2023-DE
Date de télétransmission : 28/09/2023
Date de réception préfecture : 28/09/2023